



Norois

Environnement, aménagement, société

198 | 2006/1 Géosymbole, écologie, renouvellement urbain, modélisation

André (Marie-Françoise) (dir.) – Le monde polaire. Mutations et transitions

Paris, Ellipses, coll. « Carrefours », 2005, 187 p.

Yannick Lageat



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/norois/2070

ISBN: 978-2-7535-1546-8

ISSN: 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2006

Pagination : 84-87 ISBN : 978-2-7535-0307-6 ISSN : 0029-182X

Référence électronique

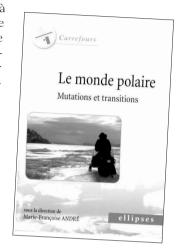
Yannick Lageat, « André (Marie-Françoise) (dir.) — *Le monde polaire. Mutations et transitions », Norois* [En ligne], 198 | 2006/1, mis en ligne le 13 décembre 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/norois/2070

© Tous droits réservés

André (Marie-Françoise) (dir.), *Le monde polaire*. *Mutations et transitions*, Paris, Ellipses, coll. « Carrefours », 2005, 187 p.

Il sera plus facile à l'auteur de ces lignes qu'à l'équipe qui, depuis 2005, assure la chronique polaire dans *Norois*, de dire tout le bien qu'il convient de penser de cet ouvrage qu'a coordonné Marie-Françoise André et auquel ont collaboré Denis Mercier et Samuel Étienne. Ce dernier souligne fort opportunément la troublante séduction opérée par les régions hyperboréennes au travers de leur récente et spectaculaire « mise en tourisme », qui ouvre même le monde polaire austral à quelque 20 000 visiteurs lors des saisons estivales. Troublante puisque, s'interrogeant sur les motivations, il lui apparaît que la découverte « tout confort » le dispute désormais à la surenchère aventureuse.

Publié sous l'égide de l'Institut Polaire Français Paul-Émile-Victor (IPEV), cet ouvrage réunit les contributions de douze chercheurs issus de champs scientifiques très variés (anthropologie, biologie,



ethnologie, géographie, linguistique, médecine, socioéconomie) qui, par différents éclairages, mettent en lumière les profondes transformations qui affectent le monde polaire dans sa double dimension, environnementale et sociétale. La première partie s'attache aux grands changements qui y sont intervenus à l'époque contemporaine, depuis la fusion des glaciers jusqu'à l'émergence politique des peuples autochtones. Comme les dynamiques à l'oeuvre au sein des environnements ont fait l'objet d'une remarquable synthèse récente (A. Godard et M.-F. André, *Les milieux polaires*, A. Colin, coll. « U », 1999, 453 p.), la dimension sociétale a été privilégiée, en dehors des deux premiers chapitres consacrés aux conséquences – réelles, supposées et éventuelles – du réchauffement contemporain.

La difficulté de contraindre des modèles trop réducteurs en raison de la maille trop lâche des mesures d'altimétrie satellitaire explique les lourdes incertitudes qui continuent de peser sur le bilan de masse des grands glaciers du globe et leur contribution éventuelle à l'élévation du niveau marin. Dans un chapitre intitulé « La fusion des glaces polaires: mythe ou réalité? », Marie-Françoise André, se fondant sur l'éventail des valeurs d'épaisseur de la glace, rappelle que les reculs les plus spectaculaires affectent les glaciers de montagnes des marges subpolaires – alaskiennes et patagoniennes – que leur petite taille rend beaucoup plus vulnérables que les énormes masses des inlandsis. Toutefois, au regard de la forte inertie, voire la légère expansion, de l'Antarctique oriental, et même de la situation d'équilibre que pourraient connaître les glaces groenlandaises, le cas de l'Antarctique occidental alimente copieusement le débat scientifique depuis que J. H. Mercer 1 a prophétisé en 1978 la dislocation des plates-formes (plutôt que plateformes!). Si ce scénario alarmiste ne paraît plus à l'ordre du jour, les vastes ice-shelves de Ross et de Filchner-Ronne ne montrant pas pour l'heure d'inquiétants signes de déstabilisation, du moins la dislocation récente de la plate-forme de Larsen, qui a entraîné dans une course accélérée à la mer les glaciers tributaires, fait l'objet d'hypothèses contradictoires², selon la signification qui lui est prêtée : réponse immédiate ou comportement cyclique? Quant à l'amincissement et à la rétraction de la banquise arctique, s'ils sont sans effet sur le niveau mondial des océans, ils pourraient être lourds de conséquences environnementales, économiques et même géopolitiques.

Là où il est avéré, le retrait glaciaire contemporain libère à terre des espaces dénudés qui sont le siège de profondes mutations paysagères commandées par la libération massive d'eaux ou par la rapide reconquête végétale depuis la fin du Petit Âge glaciaire. Mais Denis Mercier souligne que, si certaines de ces transformations s'apparentent à de véritables « métamorphoses », les nuances inter- et intra-régionales, voire stationnelles, sont considérables. La fonte des glaces et du pergélisol engendre des processus qualifiés de « paraglaciaires », parmi lesquels le ruissellement, qui s'accompagne de l'extension spatiale des sandurs, joue un rôle essentiel, tandis que la fusion de noyaux de sol gelé multiplie les dépressions fermées du type alass. Peut-être eût-il convenu de rappeler les problèmes géotechniques qui en résultent et d'apporter quelque information sur le rythme de progression de la forêt boréale aux dépens des marges méridionales de la toundra.

Les trois chapitres suivants n'ont pas le degré de généralité annoncé puisqu'ils sont exclusivement consacrés aux Inuit dont l'unité culturelle avait été soulignée, « du Groenland au Pacifique », par l'ethnographe Knut Rasmussen. Ses travaux pionniers ont inspiré les artisans d'un forum transnational, l'Inuit Circumpolar Conférence (ICC), créée en 1977, dont le champ de compétence transgresse les frontières de quatre États : non seulement l'Alaska, le Canada et le Groenland, mais aussi la Tchokotka sur la rive asiatique du détroit de Béring. Le choix de l'ethnicité, fondé sur une communauté linguistique, une vision du monde et des pratiques sociales, comme base de leurs revendications, a rendu caduque la Conférence des peuples arctiques à laquelle participaient les populations du nord de l'Eurasie dont la reconnaissance territoriale, l'émergence politique et la reconstruction identitaire ne sont pas également abouties. La seconde partie met à la disposition des enseignants des mises au point bien venues sur la destinée de ces différents peuples circumarctiques qui vivent dans huit États aux avant-postes de l'écoumène.

Médecin et ethnologue, président du CRIN (Centre de Recherches Internordiques) et directeur de la revue *Boréales*, Christian Malet brosse un tableau fort sombre du sort des « Petits peuples » de la Russie arctique qui ont dû successivement subir la domination cosaque et la collectivisation soviétique. Les survivants de cette colonisation, qu'il qualifie d'« ethnocidaire », seraient au nombre de 180 000, la plus importante de ces minorités autochtones, celle des Nénetses (ou Samoyèdes), rassemblant 41 000 individus, tandis que leurs voisins orientaux, les Enetses, ne seraient que 300. Si la perte des ethnoglosses, qui, toutes, à des degrés divers, sont menacées de disparition, ne signifie pas nécessairement le déclin de la conscience identitaire, il est évident que leur inégal poids démographique n'autorisera pas ces 19 peuples à faire valoir également leurs droits au regard des défis auxquels ils sont confrontés, qu'il s'agisse de la dégradation de leur milieu naturel ou de l'abandon de la renniculture, activité « emblématique » de ces régions polaires.

En Scandinavie, où les Sâmes (Lapons) sont au nombre de 80 000, répartis sur quatre États – Norvège, Suède, Finlande et Russie –, le passage de la chasse au pastoralisme

^{2.} Signalons, à propos de ces difficultés d'interprétation, l'utile mise au point d'Alain Godard sur « Les glaciers des hautes latitudes, témoins et acteurs des changements climatiques », dans Accès international (Brest, n° 1, 2003, p. 129-137). Elle est suivie d'un article de synthèse de Marie-Françoise André intitulé « Les métamorphoses du monde polaire » (p. 139-144) qui aurait pu servir d'introduction au présent ouvrage par sa double dimension, naturelle et culturelle.

résulte de la colonisation scandinave et n'est donc vieux que de trois à quatre siècles, tandis que le nomadisme a fait place à la transhumance au cours des cinquante dernières années. La contribution de Christian Mériot, professeur émérite d'ethnologie à l'Université Victor Ségalen de Bordeaux, nous apprend que, si la référence identitaire passe également par leur rapport au renne, les éleveurs sont devenus minoritaires au sein de la minorité sâme. En Norvège, la logique étatique, soucieuse de rationaliser la gestion pastorale et refusant toute dérogation au nom du principe d'égalité entre citoyens, les a privés de l'usage immémorial de terres dont ils sont devenus des « occupants à titre précaire et provisoire ».

L'anthropologue Joëlle Robert-Lamblin, directeur de recherche au CNRS (UPR 2147) nous montre une société groenlandaise en mutation profonde, puisque, au cours de la seconde moitié du xxe siècle, la population autochtone, forte aujourd'hui de 57 000 habitants, a, tout à la fois, abandonné la chasse aux mammifères marins, achevé sa transition démographique et s'est très majoritairement sédentarisée : elle est, en effet, « citadine » à plus de 80 %, la capitale Nuuk (anciennement Godthaab) rassemble, à elle seule, le quart des Groenlandais. À la faveur de l'accession à l'autonomie interne en 1979, le secteur de l'administration territoriale et communale emploie la moitié de la population active, soit deux fois plus que le secteur de la pêche, mais, malgré l'assistance apportée par l'Etat providence, un taux alarmant de suicide des jeunes, l'un des plus élevés de la planète, trahit la persistance, voire l'augmentation, du mal-être social qu'expliquerait le rythme accéléré des mutations auxquelles a été confrontée la société.

Béatrice Collignon, géographe à l'université de Paris I, est connue pour ses travaux sur le Nunavut qui est le territoire des Inuit de l'Arctique central canadien né en 1999 de la partition des Territoires du Nord-Ouest, qui ne compte guère plus de 30 000 âmes sur quatre fois la superficie de la France. Ayant abandonné rapidement – en moins d'une vingtaine d'années – leur cycle annuel qui, avant les années 1950, rythmait leur vie spatiale et sociale, sur de vastes espaces maritimes et/ou terrestres, ces populations nomades sédentarisées sont regroupées dans des villages de quelques centaines d'unités qui font apparaître Iqaluit, qui compte plus de 4 000 habitants, comme une authentique capitale. Le paradoxe veut que les emplois salariés soient d'autant plus valorisés qu'ils permettent de poursuivre encore des activités cynégétiques rendues fort coûteuses par l'achat, l'utilisation et de la maintenance de nouveaux moyens de transport (motoneiges et quads). Mais, dans ce contexte de profondes mutations, la société inuit canadienne n'en fait pas moins preuve de la plus forte capacité de résilience.

On n'omettra pas de souligner tout l'intérêt qu'offre la contribution de M. Jean-Claude Hureau, spécialiste d'ichtyologie, qui a participé à l'aventure française australe puisque c'est en Terre Adélie en juin 1961 qu'il prit connaissance de l'entrée en vigueur du traité stipulant que le « continent blanc » ne devait être utilisé qu'à des fins pacifiques. Toute revendication territoriale se trouvait suspendue au profit d'une coopération internationale. Depuis lors, malgré les pressions exercées par quelques-uns des pays signataires, le Traité sur l'Antarctique a été reconduit et renforcé par le protocole de Madrid, signé en 1991, mais définitivement ratifié en 1999, qui interdit pour cinquante ans toute exploitation des ressources minérales et énergétiques. L'Antarctique se voit donc conforté dans son statut international de « réserve naturelle consacrée à la paix et à la science », et, parmi les 62 stations (dont 10 sont situées sur l'île du roi George) qui y sont entretenues par 25 des 45 pays signataires, la dernière-née est la station franco-italienne Concordia voisine du Dôme C où le forage du programme EPICA (European Project for Ice Coring in Antarctica) doit permettre de reconstituer l'histoire climatique du globe au cours des derniers 800 000 ans.

Dans une collection qui entend « privilégier les approches transversales », on eût apprécié plus d'interdisciplinarité que l'intitulé de la première partie « Regards croisés sur les mutations contemporaines du monde polaire » laissait espérer. Du moins la démarche se veut-elle délibérément multidisciplinaire, et il est significatif qu'un siècle après la querelle entre vidaliens et durkheimiens qui a, pour longtemps, interdit tout dialogue entre les deux disciplines, ce soit notre collègue Béatrice Collignon qui fasse référence au texte fondateur de l'anthropologie sociale publié dans l'Année Sociologique... Quel plus grand malentendu, d'ailleurs, que celui qu'instaura la publication par Marcel Mauss de son « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos », en collaboration avec l'américaniste Henri Beuchat, puisque, dans le même temps où les sociologues reprochaient aux vidaliens de faire la part trop belle aux contraintes environnementales, le géographe Marcel Dubois affirmait que « les régions polaires sont parages où le rôle du physicien prime et efface à peu près celui du géographe », précisant que « la première condition d'une étude des rapports entre la terre et l'homme est l'existence d'êtres humains ».

Le présent ouvrage témoigne éloquemment de la vitalité des recherches scientifiques dans les milieux polaires, loin des récits ethnographiques exotiques qui nourrissent la fascination exercée par ces destinations lointaines. L'évolution y est si rapide que la base de Thulé, qui se trouvait au nord de la DEW (Distant Early Warning) Line, est à peine évoquée. Il est vrai que la guerre froide est si peu d'actualité que, le dégel idéologique aidant, l'intérêt se porte désormais sur l'ouverture du mythique « Passage du Nord-Ouest » (PNO) que Roald Amundsen a découvert en 1906 : l'ouverture, et, a fortiori, l'internationalisation de cette route maritime, désormais libre de glaces pendant au moins trois mois par an, ne sont souhaitées ni par l'État canadien ni par les Inuit, pour des raisons à la fois stratégiques et écologiques. Qui se plaindra qu'un peuple autochtone puisse enfin faire valoir son expertise sur les questions de protection de l'environnement et de préservation de la diversité culturelle?

Yannick LAGEAT